# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



## SAPUTO ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2025 CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

(Montréal, 7 novembre 2024) - Saputo inc. (TSX: SAP) (nous, Saputo ou la Société) a divulgué aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exércice 2025, clos le 30 septembre 2024. À moins d'avis contraire, tous les montants inclus dans ce communiqué de presse sont exprimés en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action, et sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

« Nous avons fait de nouveaux progrès au cours du deuxième trimestre, tant dans la mise en œuvre de notre stratégie à long terme que pour ce qui est de l'atteinte de jalons importants liés à l'innovation, à l'efficience et à l'optimisation du réseau », a déclaré Carl Colizza, président et chef de la direction. « Nos entrées de trésorerie stables nous ont permis d'atteindre une étape charnière dans notre programme de répartition du capital, alors que nous annonçons aujourd'hui notre intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Bien que nous restions concentrés sur la réalisation de nos initiatives stratégiques, nous crovons que cette initiative nous permettra d'optimiser notre structure du capital et fera ressortir notre engagement à stimuler la création de valeur à long terme. »

#### Faits saillants financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2025

- Les produits se sont élevés à 4,708 milliards de dollars, en hausse de 385 millions de dollars, ou 8,9 %.
- Le bénéfice net a totalisé 126 millions de dollars, en baisse comparativement à 156 millions de dollars. Le bénéfice net par action (BPA) (de base et dilué) s'est établi à 0,30 \$, en baisse comparativement à 0,37 \$. Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> s'est élevé à 389 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars, ou 2,3 %.
- Le bénéfice net ajusté<sup>1</sup> a totalisé 157 millions de dollars, en baisse comparativement à 181 millions de dollars, et le BPA ajusté<sup>1</sup> (de base et dilué) s'est établi à 0,37 \$, en baisse comparativement à 0,43 \$.

(non audité)	•	des de trois mois les 30 septembre		iodes de six mois les 30 septembre
	2024	2023	2024	2023
Produits	4 708	4 323	9 314	8 530
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	389	398	772	760
Bénéfice net (perte nette)	126	156	268	297
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	157	181	324	335
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	0,30	0,37	0,63	0,70
BPA ajusté <sup>1</sup>				
De base et dilué	0,37	0,43	0,76	0,79

- Les résultats reflètent ce qui suit :
  - la hausse des produits de tous nos secteurs;
  - la hausse de 9,5 % du BAIIA ajusté du Secteur Canada du fait des gains d'efficacité opérationnelle;
  - le Secteur USA a continué de réaliser les avantages découlant d'améliorations opérationnelles;
  - les facteurs du marché aux États-Unis<sup>2</sup> ont eu une incidence négative en raison de l'écart<sup>2</sup> lait-fromage défavorable. Les protocoles d'établissement des prix de nos aliments laitiers ont atténué l'incidence des fluctuations du prix moyen du beurre<sup>2</sup>;
  - dans le Secteur International, la dévaluation du peso argentin n'a pas suivi le rythme de l'inflation, ce qui a entraîné une hausse des coûts de production, y compris une hausse des coûts du lait, tandis qu'en Australie, nous avons tiré parti de la baisse des coûts du lait;
  - dans le Secteur Europe, les résultats ont progressé pour un troisième trimestre consécutif du fait de l'augmentation des volumes de ventes de fromages de marque;
  - Les activités d'exploitation ont généré des entrées de trésorerie stables de 162 millions de dollars.
- Offre publique de rachat dans le cours normal des activités :
  - Saputo prévoit déposer auprès de la Bourse de Toronto (TSX) un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter un maximum de 2 % de ses actions ordinaires émises et en circulation au cours des 12 mois suivant l'acceptation par la TSX.
- Dividende:
  - Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,19 \$ l'action, payable le 20 décembre 2024 aux actionnaires inscrits le 10 décembre 2024.

Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers de base, selon le cas.

#### **PERSPECTIVES EF25**

- Nous nous attendons à des améliorations constantes et nous demeurons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs à long terme. Les facteurs ayant une incidence sur notre performance au cours de l'EF25 seront la santé économique des consommateurs, le taux d'inflation du coût des intrants, la volatilité sur les marchés des marchandises et des devises, le contexte des chaînes d'approvisionnement et les avantages découlant de notre plan stratégique mondial.
- Les pressions inflationnistes devraient être moins importantes qu'à l'exercice précédent, mais les coûts de la main-d'œuvre pourraient demeurer élevés, ce qui s'ajoute à l'augmentation des investissements en marketing et en publicité pour soutenir les lancements de nouveaux produits et nos marques.
- Nous nous attendons à ce que les marchés des produits laitiers aux États-Unis affichent une amélioration progressive au cours de l'exercice, soutenue par un meilleur équilibre entre l'approvisionnement en lait et la demande de produits laitiers, malgré la volatilité persistante à court et à moyen terme.
- La demande de produits laitiers à l'échelle mondiale devrait rester modérée, en parallèle avec la faiblesse des prix sur les marchés internationaux des produits laitiers en raison de la conjoncture macroéconomique.
- Nous nous attendons à une augmentation graduelle de l'apport des initiatives d'optimisation et d'augmentation de la capacité, en particulier dans le Secteur USA, jusqu'à la fin de l'EF25 et au cours de l'EF26.
- Le Secteur Europe devrait tirer parti de la fin du cycle d'écoulement des stocks fabriqués alors que les coûts étaient élevés, d'une combinaison de produits améliorée grâce au volume plus élevé de ventes au détail et d'une diminution de l'ensemble des coûts découlant des initiatives de réduction des coûts et de la consolidation des usines.
- Le Secteur International devrait tirer parti de la baisse globale des prix du lait en Australie, tandis qu'en Argentine, les activités d'exploitation s'inscriront dans un contexte macroéconomique volatile.
- La génération de flux de trésorerie devrait augmenter à mesure que nous réalisons les avantages découlant d'améliorations opérationnelles et de la réduction des dépenses d'investissement par suite de la réalisation de la majeure partie des investissements dans le cadre du plan stratégique mondial.
- À mesure que le BAIIA ajusté<sup>1</sup> et la génération de flux de trésorerie s'amélioreront, notre ratio de levier devrait diminuer progressivement pour se situer sous notre cible d'un ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 2,25 fois.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Saputo prévoit déposer auprès de la Bourse de Toronto (TSX) un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») afin de racheter un maximum de 2 % de ses actions ordinaires émises et en circulation au cours des 12 mois suivant l'acceptation de l'offre de rachat par la TSX. L'offre publique de rachat sera effectuée en conformité avec la réglementation applicable, par voie d'opérations sur le marché libre, par l'intermédiaire des installations de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens. Sous réserve de l'acceptation par la TSX, Saputo prévoit que l'offre publique de rachat débutera le 19 novembre 2024 ou autour de cette date et, dans tous les cas, au moins deux jours de bourse après l'acceptation de l'offre publique de rachat par la TSX. Le nombre exact d'actions ordinaires visées par l'offre publique de rachat sera déterminé à date d'acceptation de l'avis d'intention par la TSX. Bien que Saputo ait actuellement l'intention de racheter des actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat, rien ne garantit que de tels rachats seront réalisés. Saputo entend aussi conclure un régime de rachat automatique avec un courtier désigné dans le cadre de l'offre publique de rachat. Le régime de rachat automatique permettrait à Saputo de racheter des actions ordinaires pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve de certains paramètres et de l'approbation de la TSX. Saputo n'a racheté aucune de ses actions ordinaires au cours des 12 derniers mois.

L'offre publique de rachat reflète l'engagement continu de Saputo de retourner de la valeur à ses actionnaires, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter du capital aux occasions de croissance. Saputo estime que les rachats de ses propres actions peuvent, dans des circonstances appropriées, constituer une affectation responsable des liquidités.

Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers de base, selon le cas.

#### Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes, et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Ces documents sont disponibles sur SEDAR+ sous le profil de la Société à l'adresse <a href="www.sedarplus.ca">www.sedarplus.ca</a> et dans la section « Investisseurs » du site Web de la Société, à l'adresse suivante : <a href="www.saputo.com">www.saputo.com</a>.

#### Webdiffusion et conférence téléphonique

Une webdiffusion et une conférence téléphonique auront lieu le vendredi 8 novembre 2024 à 8 h 30 (heure de l'Est).

La webdiffusion débutera par une courte présentation, suivie d'une période de questions. Les conférenciers seront Carl Colizza, président et chef de la direction, et Maxime Therrien, chef de la direction financière et secrétaire.

#### Pour participer:

- Webdiffusion: Une webdiffusion en direct de l'événement est accessible via ce <u>lien</u>.
  Les diapositives de la présentation seront incorporées à la webdiffusion et seront également disponibles sur le site Web de Saputo (<u>www.saputo.com</u>) dans la section « Investisseurs », sous la rubrique « Calendrier des événements ».
- Conférence téléphonique : 1-888-596-4144 ID de conférence : 2345364 Veuillez signaler ce numéro cinq minutes avant le début de la conférence.

#### Enregistrement différé de la conférence et de la présentation webdiffusée

Pour ceux qui ne peuvent se joindre à la présentation webdiffusée, celle-ci sera archivée sur le site Web de Saputo (<a href="www.saputo.com">www.saputo.com</a>), dans la section « Investisseurs », sous la rubrique « Calendrier des événements ».

#### À propos de Saputo

Saputo, l'un des dix plus grands transformateurs laitiers au monde, produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est un important fabricant de fromage et transformateur de lait nature et de crème au Canada, un important transformateur laitier en Australie et le plus grand transformateur laitier en Argentine. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands fabricants de fromage et l'un des plus importants fabricants de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de produits de culture bactérienne. Au Royaume-Uni, Saputo est le plus grand fabricant de fromages de marque et de tartinades laitières. Outre sa gamme de produits laitiers, Saputo produit, met en marché et distribue une gamme de produits à base de plantes. Les produits de Saputo sont vendus dans plusieurs pays sous des marques phares ainsi que sous des marques privées. Saputo inc. est une société ouverte et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». Suivez les activités de Saputo sur www.saputo.com ou par l'entremise de Facebook, Instagram et LinkedIn.

- 30 -

## Demandes investisseurs

Nicholas Estrela Directeur principal, relations avec les investisseurs 1-514-328-3117

#### Demandes média

1-514-328-3141 / 1-866-648-5902 media@saputo.com

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur nos objectifs, nos perspectives, nos projets commerciaux, nos stratégies, nos convictions, nos attentes, nos cibles, nos engagements, nos buts, nos ambitions et nos plans stratégiques, y compris notre capacité à atteindre ces cibles, engagements et buts et à réaliser ces ambitions et plans stratégiques, et comprennent des énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « viser », « s'engager », « assumer », « prédire », « chercher à », « potentiel », « but », « cibler » ou « engagement », dans leur forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur ou à l'emploi d'autres termes semblables. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés qui figurent dans le présent communiqué peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux indiqués ou prévus dans ces énoncés prospectifs, ou sous-entendus par ceux-ci. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et nous prévenons le lecteur que ces énoncés prospectifs ne constituent en aucune façon des énoncés de faits historiques ni des garanties quant au rendement futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques et incertitudes qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans nos documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion daté du 6 juin 2024, qui peut être consulté sur SEDAR+, sous le profil de la Société, au <a href="https://www.sedarplus.ca">www.sedarplus.ca</a>.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment : la responsabilité du fait des produits; la disponibilité et les variations de prix du lait et des autres intrants, notre capacité à transférer les augmentations du coût des intrants, le cas échéant, à nos clients dans des conditions de marché concurrentielles; la chaîne d'approvisionnement sous tension et la concentration des fournisseurs; la fluctuation des prix des produits laitiers dans les pays où nous exercons nos activités, ainsi que sur les marchés internationaux; notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées; l'environnement hautement concurrentiel dans notre secteur d'activité; le regroupement de la clientèle; les cybermenaces et autres risques informatiques liés à l'interruption des activités, à la confidentialité, à l'intégrité des données et aux fraudes par compromission de courriels d'affaires; l'interruption imprévue des activités; les incertitudes politiques et économiques qui perdurent, résultant de l'évolution réelle ou perçue de la conjoncture économique ou de ralentissements économiques ou de récessions; les menaces touchant la santé publique, comme la récente pandémie mondiale de COVID-19; l'évolution des tendances de consommation; l'évolution de la législation et de la réglementation en matière d'environnement; les conséquences éventuelles des changements climatiques; l'attention accrue portée aux questions liées au développement durable; l'incapacité de mettre en œuvre notre plan stratégique mondial comme prévu ou d'intégrer adéquatement des entreprises acquises en temps utile et de manière efficace; l'incapacité d'effectuer les dépenses d'investissement comme prévu; les variations des taux d'intérêt et l'accès aux marchés des capitaux et du crédit. Il pourrait y avoir d'autres risques et incertitudes dont nous n'avons pas connaissance à l'heure actuelle, ou que nous jugeons négligeables, qui pourraient néanmoins nuire à nos activités, à notre situation financière, à notre situation de trésorerie, à nos résultats ou à notre réputation.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction en ce qui concerne, entre autres, les produits et les charges prévus; les environnements économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lesquels nous exerçons nos activités ou qui seraient susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités; notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées et issues de la diversité; notre capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs; notre rendement en matière d'environnement; les résultats de nos efforts en matière de développement durable; l'efficacité de nos initiatives en matière d'environnement et de durabilité; nos coûts d'exploitation; le prix de nos produits finis sur les différents marchés où nous exerçons nos activités; la mise en œuvre réussie de notre plan stratégique mondial; notre capacité à mettre en œuvre des projets de dépenses d'investissement comme prévu; notre dépendance à l'égard de tierces parties; notre capacité à réaliser des gains d'efficience et l'optimisation des coûts découlant des initiatives stratégiques; notre capacité à prédire, à identifier et à interpréter correctement les changements dans les préférences et la demande des consommateurs, à offrir de nouveaux produits pour répondre à ces changements et à réagir à l'innovation concurrentielle; notre capacité à tirer parti de la valeur de nos margues; notre capacité à stimuler la croissance des produits dans nos principales catégories de produits ou plateformes, ou à ajouter des produits dans des catégories à croissance plus rapide et plus rentables; la mise en œuvre réussie de notre stratégie de fusions et acquisitions; les niveaux de l'offre et de la demande sur le marché pour nos produits; nos coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport; notre taux d'imposition effectif; le taux de change du dollar canadien par rapport aux monnaies des marchés du fromage et des ingrédients laitiers. Pour fixer nos objectifs en matière de performance

financière, nous avons posé des hypothèses qui portent entre autres sur ce qui suit : l'absence de détérioration importante de la conjoncture macroéconomique; notre capacité d'atténuer la pression de l'inflation sur les coûts; les facteurs du marché aux États-Unis², les marchés des ingrédients, les prix des marchandises, les taux de change; la conjoncture du marché de la main-d'œuvre et les niveaux de dotation en personnel dans nos installations; l'incidence de l'élasticité des prix; notre aptitude à accroître la capacité de production et la productivité de nos installations; et la croissance de la demande visant nos produits. Notre capacité à atteindre nos objectifs, engagements et buts en matière d'environnement dépend, entre autres, de notre capacité à accéder à toutes les technologies nécessaires et à les mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs, engagements et buts; de l'évolution et de la performance des technologies, des innovations, ainsi que de l'utilisation et du déploiement futurs de la technologie et des résultats futurs attendus connexes; de l'accessibilité des instruments liés au carbone et aux énergies renouvelables, pour lesquels le marché est encore en développement et qui sont exposés à un risque d'invalidation ou de renversement; et de la réglementation environnementale. Notre capacité d'atteindre nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement pour 2025 dépend, notamment, de notre capacité à tirer le meilleur de nos relations avec les fournisseurs et de nos efforts de promotion du développement durable.

La direction estime que ces estimations, attentes et hypothèses sont raisonnables à la date des présentes, et sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques, concurrentielles et autres concernant des événements futurs, et sont donc sujettes à changement par la suite. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir aux actionnaires de l'information au sujet de Saputo, notamment notre évaluation des futurs plans financiers, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Il ne faut pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

À moins d'indication contraire par Saputo, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos estimations, nos attentes et nos hypothèses en date du présent document et, par conséquent, sont susceptibles de changer après cette date. À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour notre compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement. Tous les énoncés prospectifs qui figurent aux présentes sont donnés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Exercices	2025			20	)24		2023		
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	
Produits	4 708	4 606	4 545	4 267	4 323	4 207	4 468	4 587	
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	389	383	379	370	398	362	392	445	
Marge du BAIIA ajusté <sup>1</sup>	8,3 %	8,3 %	8,3 %	8,7 %	9,2 %	8,6 %	8,8 %	9,7 %	
Bénéfice net (perte nette)	126	142	92	(124)	156	141	159	179	
Coûts de restructuration <sup>2</sup>	5	_	15	4	_	_	21	27	
Charge de dépréciation du goodwill	_	_	<u> </u>	265	_	_	—	_	
Perte liée (profit lié) à l'hyperinflation	11	10	34	3	9	(2)	—	_	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises <sup>2</sup>	15	15	15	15	16	15	16	15	
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	157	167	156	163	181	154	196	221	
Marge de bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	3,3 %	3,6 %	3,4 %	3,8 %	4,2 %	3,7 %	4,4 %	4,8 %	
Bénéfice (perte) par action (de base et dilué(e))	0,30	0,33	0,22	(0,29)	0,37	0,33	0,38	0,43	
BPA ajusté de base <sup>1</sup>	0,37	0,39	0,37	0,38	0,43	0,37	0,47	0,53	
BPA ajusté dilué <sup>1</sup>	0,37	0,39	0,37	0,38	0,43	0,36	0,46	0,53	

# Facteur(s) choisi(s) ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté<sup>1</sup>

Exercices		25		202	24		202	23
	T2	T1	T4	Т3	T2	T1	T4	T3
Facteurs du marché aux États-Unis <sup>3,4</sup>	(17)	15	(61)	(27)	32	(14)	29	(6)
Réduction de valeur des stocks	_	_	_	(14)	(7)	(10)	_	_
Conversion des devises et comptabilisation de l'hyperinflation <sup>4,5</sup>	(14)	(5)	(6)	(33)	(3)	4	(12)	(7)

Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers de base, selon le cas.

<sup>2.</sup> Déduction faite de l'impôt sur le résultat applicable.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La conversion des devises inclut l'effet de la conversion du dollar américain, du dollar australien, de la livre sterling et du peso argentin en dollars canadiens. Les montants présentés tiennent également compte des effets de la comptabilisation de l'hyperinflation pour les résultats de la Division Produits laitiers (Argentine).

# RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU DEUXIÈME TRIMESTRE ET DE LA PÉRIODE D'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

#### **Produits**

Les produits du deuxième trimestre de l'exercice 2025 ont totalisé 4,708 milliards de dollars, en hausse de 385 millions de dollars, ou 8,9 %, comparativement à 4,323 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté dans tous nos secteurs. Les produits reflètent l'augmentation des volumes de ventes et la hausse des prix de vente sur nos marchés nationaux. L'effet des pressions attribuables à la baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers sur nos marchés d'exportation a commencé à s'atténuer.

L'effet combiné de la hausse du prix moyen du bloc² et du prix moyen du beurre² dans le Secteur USA s'est traduit par une incidence favorable de 175 millions de dollars.

La dévaluation plus modérée du peso argentin par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2024 a entraîné une réduction de l'incidence favorable sur les produits tirés des ventes à l'exportation libellées en dollars américains.

La conversion des devises en dollars canadiens a eu une incidence favorable d'environ 69 millions de dollars, laquelle tient compte des effets de l'indexation à l'inflation et de la comptabilisation de l'hyperinflation pour les résultats de la Division Produits laitiers (Argentine).

Les produits des **six premiers mois de l'exercice 2025** ont totalisé 9,314 milliards de dollars, en hausse de 784 millions de dollars, ou 9,2 %, comparativement à 8,530 milliards de dollars.

Les produits ont augmenté dans tous nos secteurs. Les produits reflètent l'augmentation des volumes de ventes et la hausse des prix de vente sur nos marchés nationaux. L'effet des pressions attribuables à la baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers sur nos marchés d'exportation a commencé à s'atténuer.

L'effet combiné de la hausse du prix moyen du bloc² et du prix moyen du beurre² dans le Secteur USA s'est traduit par une incidence favorable de 209 millions de dollars.

La dévaluation plus modérée du peso argentin par rapport aux six premiers mois de l'exercice 2024 a entraîné une réduction de l'incidence favorable sur les produits tirés des ventes à l'exportation libellées en dollars américains.

La conversion des devises en dollars canadiens a eu une incidence favorable d'environ 128 millions de dollars, laquelle tient compte des effets de l'indexation à l'inflation et de la comptabilisation de l'hyperinflation pour les résultats de la Division Produits laitiers (Argentine).

#### Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration

Les coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration du deuxième trimestre de l'exercice 2025 ont totalisé 4,319 milliards de dollars, en hausse de 394 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à 3,925 milliards de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les six premiers mois de l'exercice 2025, les coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration ont totalisé 8,542 milliards de dollars, en hausse de 772 millions de dollars, ou 9,9 %, comparativement à 7,770 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Ces hausses s'inscrivent dans la foulée de l'augmentation des volumes de ventes et des prix plus élevés sur le marché des marchandises et de leurs effets sur le coût des matières premières et des matières consommables utilisées, de l'hyperinflation en Argentine et de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, y compris l'incidence des hausses salariales. Nous avons engagé des coûts de chevauchement aux fins de la mise en œuvre des projets d'optimisation du réseau annoncés précédemment. Les coûts d'exploitation tiennent également compte des effets favorables de nos mesures de compression des coûts et de nos gains d'efficacité opérationnelle.

#### Bénéfice net

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a totalisé 126 millions de dollars, en baisse de 30 millions de dollars, ou 19,2 %, comparativement à 156 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul est principalement attribuable aux facteurs qui ont conduit à la baisse du BAIIA ajusté<sup>1</sup> décrite ciaprès, à la hausse des amortissements, aux coûts de restructuration et aux charges financières plus élevées.

Pour les six premiers mois de l'exercice 2025, le bénéfice net a totalisé 268 millions de dollars, en baisse de 29 millions de dollars, ou 9,8 %, comparativement à 297 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul est principalement attribuable à la hausse des amortissements, aux coûts de restructuration, à la plus importante perte liée à l'hyperinflation et à la charge d'impôt sur le résultat plus élevée, ces éléments ayant neutralisé les facteurs qui ont conduit à la hausse du BAIIA ajusté<sup>1</sup> décrite ci-après.

Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers de base, selon le cas.

## BAIIA ajusté<sup>1</sup>

Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a totalisé 389 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à 398 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les résultats tiennent compte d'une augmentation de 9,5 %, ou 14 millions de dollars, du BAIIA ajusté<sup>1</sup> du Secteur Canada.

Dans le Secteur USA, les résultats comprennent des avantages d'environ 18 millions de dollars découlant des investissements dans notre réseau d'usines fromagères, d'améliorations opérationnelles, y compris l'accroissement de l'utilisation de la capacité et de la productivité influant sur les volumes, des initiatives liées à la chaîne d'approvisionnement, des réductions de coûts et de la baisse des frais de vente et des frais généraux et d'administration.

Les facteurs du marché aux États-Unis<sup>2</sup> ont eu une incidence négative de 17 millions de dollars en raison de l'écart<sup>2</sup> lait-fromage défavorable. Celle-ci a été partiellement compensée par l'incidence favorable de nos protocoles d'établissement des prix des aliments laitiers par rapport aux fluctuations du prix moyen du beurre<sup>2</sup>.

Dans le Secteur International, la dévaluation du peso argentin n'a pas suivi le rythme de l'inflation, ce qui a entraîné une hausse des coûts de production, y compris une hausse des coûts du lait en Argentine. La disponibilité moindre du lait en Argentine a également contribué à la hausse des coûts du lait. En Australie, nous avons tiré parti de la baisse des coûts du lait en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024. La dévaluation plus modérée du peso argentin par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2024 s'est traduite par une rentabilité moindre des ventes à l'exportation libellées en dollars américains. Les résultats du Secteur International tiennent compte d'une incidence défavorable de 17 millions de dollars imputable à la comptabilisation de l'hyperinflation pour les résultats de la Division Produits laitiers (Argentine).

Dans le Secteur Europe, l'amélioration des résultats est attribuable à l'augmentation des volumes de ventes de fromages de marque.

La conversion des devises en dollars canadiens, conjuguée à la comptabilisation de l'hyperinflation, a eu une incidence défavorable totale d'environ 14 millions de dollars.

Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> des **six premiers mois de l'exercice 2025** a totalisé 772 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars, ou 1,6 %, comparativement à 760 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les résultats tiennent compte d'une augmentation de 7,9 % du BAIIA ajusté<sup>1</sup> du Secteur Canada.

Dans le Secteur USA, les résultats comprennent des avantages d'environ 44 millions de dollars découlant des investissements dans notre réseau d'usines fromagères, des améliorations des facteurs opérationnels, y compris l'accroissement de l'utilisation de la capacité et de la productivité influant sur les volumes, des initiatives liées à la chaîne d'approvisionnement, des réductions de coûts et de la baisse des frais de vente et des frais généraux et d'administration.

Dans des conditions de marché volatiles, les facteurs du marché aux États-Unis<sup>2</sup> ont été favorables au premier trimestre, tandis qu'ils ont été défavorables au deuxième trimestre comparativement aux trimestres correspondants de l'exercice précédent.

Le décalage défavorable dans la relation entre les prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence négative sur les résultats du Secteur International qui a été contrebalancée en partie par l'incidence favorable de la baisse des coûts du lait en Australie en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

En Argentine, la dévaluation du peso n'a pas suivi le rythme de l'inflation, ce qui a entraîné une hausse des coûts de production, y compris une hausse des coûts du lait. La disponibilité moindre du lait en Argentine a également contribué à la hausse des coûts du lait. La dévaluation plus modérée du peso argentin par rapport aux six premiers mois de l'exercice 2024 s'est traduite par une rentabilité moindre des ventes à l'exportation libellées en dollars américains. Les résultats du Secteur International tiennent compte d'une incidence défavorable de 27 millions de dollars imputable à la comptabilisation de l'hyperinflation pour les résultats de la Division Produits laitiers (Argentine).

Dans le Secteur Europe, les résultats ont subi l'incidence négative de la fin du cycle d'écoulement du reste des stocks excédentaires fabriqués alors que les coûts étaient élevés, laquelle a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des volumes de ventes de fromages de marque.

La conversion des devises en dollars canadiens, conjuguée à la comptabilisation de l'hyperinflation, a eu une incidence défavorable totale d'environ 19 millions de dollars.

Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

<sup>1</sup> Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers principaux, selon le cas.

#### **Amortissements**

Les amortissements du deuxième trimestre de l'exercice 2025 ont totalisé 153 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars comparativement à 145 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les amortissements des six premiers mois de l'exercice 2025 ont totalisé 301 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars comparativement à 291 millions de dollars à l'exercice précédent.

Ces hausses sont essentiellement attribuables à l'incidence nette de la mise en service et de la mise hors service d'actifs dans le cadre des projets d'immobilisations relevant de notre plan stratégique mondial.

Les amortissements tiennent également compte des effets de la conversion des devises, ainsi que de l'indexation à l'inflation et de la comptabilisation de l'hyperinflation pour la Division Produits laitiers (Argentine).

#### Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration du deuxième trimestre et des six premiers mois de l'exercice 2025 ont totalisé 7 millions de dollars (5 millions de dollars après impôt) et se rapportent à des indemnités de départ et à des coûts de fermeture d'usines engagés principalement en lien avec notre décision de commencer la dernière saison d'exploitation de l'installation King Island Dairy de la Division Produits laitiers (Australie), avec l'intention de fermer cette installation au milieu de l'année civile 2025.

Au premier trimestre de l'exercice 2025 et depuis le début de l'exercice 2024, il n'y a pas eu de coûts de restructuration.

## Perte liée à l'hyperinflation

La perte liée à l'hyperinflation du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a totalisé 11 millions de dollars (9 millions de dollars à l'exercice 2024). Pour les six premiers mois de l'exercice 2025, la perte liée à l'hyperinflation a totalisé 21 millions de dollars (7 millions de dollars à l'exercice 2024). La variation de la perte liée à l'hyperinflation se rapporte à la comptabilisation de l'hyperinflation pour la Division Produits laitiers (Argentine) et tient compte des effets de l'indexation à l'inflation et de la conversion des devises sur les montants inscrits à son bilan.

## Charges financières

Les charges financières du deuxième trimestre de l'exercice 2025 ont totalisé 49 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les six premiers mois de l'exercice 2025, les charges financières ont totalisé 87 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations résultent principalement des effets défavorables de la conversion des devises, ainsi que de l'indexation à l'inflation et de la comptabilisation de l'hyperinflation pour la Division Produits laitiers (Argentine).

#### Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a totalisé 43 millions de dollars, représentant un taux d'imposition effectif de 25 %, comparativement à 22 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat des six premiers mois de l'exercice 2025 a totalisé 88 millions de dollars, représentant un taux d'imposition effectif de 25 %, comparativement à 21 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le taux d'imposition effectif varie et peut augmenter ou diminuer selon la répartition géographique des bénéfices trimestriels et cumulés depuis le début de l'exercice dans les divers territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, l'inflation en Argentine, le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations que nous utilisons pour établir les actifs et les passifs fiscaux.

## Bénéfice net ajusté<sup>1</sup>

Le bénéfice net ajusté<sup>1</sup> du **deuxième trimestre de l'exercice 2025** a totalisé 157 millions de dollars, en baisse de 24 millions de dollars, ou 13,3 %, comparativement à 181 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté<sup>1</sup> des **six premiers mois de l'exercice 2025** a totalisé 324 millions de dollars, en baisse de 11 millions de dollars, ou 3,3 %, comparativement à 335 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Ces baisses s'expliquent principalement par les facteurs qui ont conduit au recul du bénéfice net décrits plus haut, exclusion faite de l'incidence des coûts de restructuration et de la perte liée à l'hyperinflation.

qu'un rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers de base, selon le cas.

Total des mesures sectorielles, mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué pour plus d'information, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio, ainsi

## **INFORMATION SECTORIELLE**

## **SECTEUR CANADA**

Exercices	20	2025		2024			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	
Produits	1 294	1 253	1 192	1 271	1 248	1 211	
BAIIA ajusté	162	153	138	150	148	144	
Marge du BAIIA ajusté	12,5 %	12,2 %	11,6 %	11,8 %	11,9 %	11,9 %	

## **SECTEUR USA**

Exercices	202	25	2024			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	2 225	2 085	1 928	2 056	1 950	1 876
BAIIA ajusté	145	162	138	133	147	103
Marge du BAIIA ajusté	6,5 %	7,8 %	7,2 %	6,5 %	7,5 %	5,5 %

Facteur(s) choisi(s) ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté

Exercices	202	5		4		
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis <sup>1,2</sup>	(17)	15	(61)	(27)	32	(14)
Réduction de valeur des stocks	_	_	_	_	_	(10)
Taux de change du dollar américain <sup>2</sup>	2	2	_	_	3	5

Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

# Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	202	5	2024			
	T2	T1	T4	Т3	T2	T1
Prix du bloc <sup>1</sup>						
Ouverture	1,910	1,418	1,470	1,720	1,335	1,850
Clôture	2,120	1,910	1,418	1,470	1,720	1,335
Moyenne	2,057	1,793	1,516	1,620	1,817	1,579
Prix du beurre <sup>1</sup>						
Ouverture	3,125	2,843	2,665	3,300	2,440	2,398
Clôture	2,805	3,125	2,843	2,665	3,300	2,440
Moyenne	3,093	3,029	2,737	2,898	2,706	2,394
Prix moyen de la poudre de lactosérum <sup>1</sup>	0,506	0,401	0,436	0,370	0,265	0,358
Écart <sup>1</sup>	(0,196)	(0,127)	(0,125)	(0,061)	0,075	(0,061)
Taux de change moyen du dollar américain par						
rapport au dollar canadien <sup>2</sup>	1,364	1,368	1,349	1,359	1,344	1,343

Se reporter à la rubrique « Glossaire » du rapport de gestion.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

## **SECTEUR INTERNATIONAL**

Exercices	2025		2024			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	912	1 004	1 135	636	879	868
BAIIA ajusté	54	45	88	85	83	77
Marge du BAIIA ajusté	5,9 %	4,5 %	7,8 %	13,4 %	9,4 %	8,9 %

## Facteur(s) choisi(s) ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté

Exercices	2025			2024		
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	_		_	(14)	(7)	
Conversion des devises et comptabilisation de l'hyperinflation <sup>1</sup>	(15)	(8)	(7)	(36)	(12)	(2)

La conversion des devises inclut l'effet de la conversion du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les montants présentés tiennent également compte des effets de la comptabilisation de l'hyperinflation pour les résultats de la Division Produits laitiers (Argentine), par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent..

## **SECTEUR EUROPE**

Exercices	202	25	2024			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	277	264	290	304	246	252
BAIIA ajusté	28	23	15	2	20	38
Marge du BAIIA ajusté	10,1 %	8,7 %	5,2 %	0,7 %	8,1 %	15,1 %

## Facteur(s) choisi(s) ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté

					•	
Exercices	202	5		2024		
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Conversion des devises <sup>1</sup>	1	1	1	3	3	1

La conversion des devises inclut l'effet de la conversion de la livre sterling en dollars canadiens par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

#### **MESURES NON CONFORMES AUX PCGR**

Nous présentons nos résultats financiers conformément aux PCGR et nous évaluons généralement notre performance financière à l'aide de mesures financières qui sont établies selon les PCGR. Cependant, le présent communiqué renvoie également à certaines mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières qui n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR, lesquelles sont décrites dans la présente section.

Nous utilisons des mesures et des ratios non conformes aux PCGR pour fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires leur permettant d'apprécier et d'évaluer notre rendement opérationnel et notre situation financière d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que ces mesures constituent des mesures supplémentaires importantes, puisqu'elles éliminent les éléments qui sont moins représentatifs du rendement de nos activités de base et qui pourraient fausser l'analyse des tendances en ce qui concerne notre rendement opérationnel et notre situation financière. Nous utilisons également des mesures non conformes aux PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour préparer les prévisions et les budgets annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération des membres de la direction. Nous croyons que ces mesures non conformes aux PCGR, en plus des mesures financières calculées conformément aux PCGR, permettent aux investisseurs d'évaluer les résultats d'exploitation, la performance sous-jacente et les perspectives de la Société de la même manière que la direction. Ces mesures sont présentées à titre complémentaire pour permettre une meilleure compréhension des résultats d'exploitation, mais elles ne remplacent pas les résultats conformes aux PCGR.

Ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont aucune signification normalisée en vertu des PCGR et il est improbable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La façon dont nous calculons ces mesures peut être différente des méthodes employées par d'autres sociétés et, par conséquent, il se peut que notre définition de ces mesures financières non conformes aux PCGR ne soit pas comparable à celle des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus, ces mesures ne doivent pas être considérées en remplacement de l'information financière connexe préparée selon les PCGR. Les composantes de chacune des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et leur classement sont décrits dans la présente section.

## MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière qui décrit la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société, excluant un montant qui est inclus, ou incluant un montant qui est exclu, de la composition des mesures financières les plus directement comparables présentées dans les états financiers de la Société. Un ratio non conforme aux PCGR s'entend d'une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction ou d'un pourcentage, ou une représentation similaire, et qui compte au moins une mesure financière non conforme aux PCGR parmi ses composantes.

Les descriptions des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR que nous utilisons, de même que les rapprochements avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, sont présentés ci-après, selon le cas.

## Bénéfice net ajusté et marge de bénéfice net ajusté

Nous sommes d'avis que le bénéfice net ajusté et la marge de bénéfice net ajusté fournissent de l'information utile aux investisseurs, puisque cette mesure financière et ce ratio donnent des précisions en ce qui a trait à nos activités en cours en éliminant l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation ou hors trésorerie. De plus, étant donné notre historique en matière d'acquisition d'entreprises, nous estimons que le bénéfice net ajusté constitue une mesure plus représentative de la performance de la Société par rapport à son groupe de référence, notamment en raison de l'application de diverses méthodes comptables relativement à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises.

Nous estimons également que le bénéfice net ajusté et la marge de bénéfice net ajusté sont utiles pour les investisseurs, puisqu'ils les aident à repérer les tendances sous-jacentes dans nos activités qui pourraient autrement être cachées par des radiations, des charges, des produits ou des recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre, ainsi que par l'incidence des modifications de lois fiscales et de l'adoption de taux. Nous sommes d'avis que les analystes, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent aussi le bénéfice net ajusté pour évaluer la performance des émetteurs. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée en vertu des PCGR et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant présente un rapprochement, déduction faite de l'impôt sur le résultat applicable, du bénéfice net et du bénéfice net ajusté.

	•	es de trois mois es 30 septembre	Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre		
	2024	2023	2024	2023	
Bénéfice net	126	156	268	297	
Coûts de restructuration	5	_	5	_	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises	15	16	30	31	
Charge de dépréciation du goodwill	_	_	_	_	
Perte liée à l'hyperinflation	11	9	21	7	
Bénéfice net ajusté	157	181	324	335	
Produits	4 708	4 323	9 314	8 530	
Marge (exprimée en pourcentage des produits)	3,3 %	4,2 %	3,5 %	3,9 %	

#### BPA ajusté de base et BPA ajusté dilué

Le BPA ajusté de base (bénéfice net ajusté par action ordinaire de base) et le BPA ajusté dilué (bénéfice net ajusté par action ordinaire dilué) sont des ratios non conformes aux PCGR et ils n'ont aucune signification normalisée en vertu des PCGR. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La Société définit le BPA ajusté de base et le BPA ajusté dilué comme étant le bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré, de base et dilué, d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à l'analyse qui figure plus haut dans la section portant sur le bénéfice net ajusté et la marge de bénéfice net ajusté.

Nous utilisons le BPA ajusté de base et le BPA ajusté dilué, et sommes d'avis que certains analystes, investisseurs et autres parties intéressées utilisent aussi ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de notre entreprise sans tenir compte de l'incidence des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises, du profit à la cession d'actifs, de la charge de dépréciation du goodwill, et de la perte liée (du profit lié) à l'hyperinflation. Nous excluons ces éléments, car ils nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances liées à la performance de l'entreprise. Le BPA ajusté est aussi utilisé pour déterminer la rémunération incitative à long terme de la direction.

#### **TOTAL DES MESURES SECTORIELLES**

Un total des mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou au total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés intermédiaires résumés de Saputo, mais non dans ses états financiers de base. Le BAIIA ajusté consolidé est un total des mesures sectorielles.

Le BAIIA ajusté consolidé correspond au total du BAIIA ajusté de nos quatre secteurs géographiques. Nous présentons nos activités selon quatre secteurs : Canada, USA, International et Europe. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Produits laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni). Nous vendons nos produits dans trois segments différents, soit le segment de détail, le segment des services alimentaires et le segment industriel.

#### BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté fournissent des informations utiles aux investisseurs, puisqu'il s'agit de mesures couramment utilisées dans le secteur. La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits. Ces mesures sont aussi des indicateurs clés de la performance opérationnelle et financière de la Société excluant la variation attribuable aux effets des éléments mentionnés ci-dessous, et ils donnent une indication de la capacité de la Société à concrétiser les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette à long terme. Le BAIIA ajusté est un indicateur clé du bénéfice auquel a recours la direction aux fins de l'évaluation de la performance de chaque secteur et de la Société dans son ensemble et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Nous sommes d'avis que les analystes, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent aussi le BAIIA ajusté pour évaluer la performance des émetteurs. Le BAIIA ajusté est aussi utilisé pour déterminer la rémunération incitative à court terme de la direction.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net	126	156	268	297
Impôt sur le résultat	43	44	88	81
Charges financières	49	44	87	84
Perte liée à l'hyperinflation	11	9	21	7
Coûts de restructuration	7	_	7	_
Charge de dépréciation du goodwill	_	_	_	_
Amortissements	153	145	301	291
BAIIA ajusté	389	398	772	760
Produits	4 708	4 323	9 314	8 530
Marge du BAIIA ajusté	8,3 %	9,2 %	8,3 %	8,9 %